

RÉSOLUTION N° 471

PLEIN RECOUVREMENT DES FRAIS ENGENDRÉS PAR L'ADMINISTRATION DE PROJETS EXTÉRIEURS

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 541 (XXXI-0/11), a demandé au Directeur général :

« (i) d'engager un cabinet de conseil chargé de réaliser une étude mettant de l'avant des éléments permettant de définir une politique de recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets extérieurs (TIN) et (ii) de présenter, à la prochaine réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), l'étude et ses conclusions, accompagnées des recommandations du Directeur général ou, si cette étude n'est pas terminée, un rapport sur l'avancement des travaux à cette date, comprenant les conclusions préliminaires et les observations du Directeur général;

Que le Comité exécutif a, en outre, ordonné que, dans le cas où la question ne serait pas résolue à la prochaine réunion ordinaire du Conseil, l'étude finale, avec les recommandations du Directeur général et les observations de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), soit soumise à la considération du Comité exécutif à sa prochaine réunion ordinaire »; et

Que le rapport, présenté par le Directeur général sur l'état d'avancement de l'étude sur le recouvrement des frais engendrés par l'administration de projets financés par des ressources extérieures, rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution IICA/CE/Res. 541 (XXXI-0/11) mentionnée antérieurement,

DÉCIDE :

1. D'accuser réception du rapport sur l'état d'avancement de l'étude sur les frais engendrés par l'administration de projets financés par des ressources extérieures.

2. De demander au Directeur général de présenter l'étude intégrale comprenant les conclusions finales à la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif, avec les observations formulées par la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion lors de sa réunion ordinaire de 2012.